



Annexes 2023

KAYAK CROSS

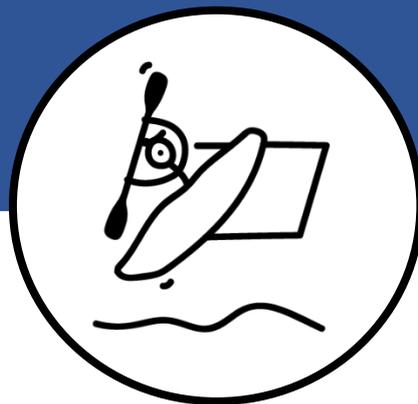


Table des matières

Annexe 1 : L'animation :	2
1.1 La coupe de France :	2
1.1.1 Classement de la coupe de France Kayak Cross	2
1.2 Les championnats de France Kayak Cross	3
1.2.1 Le championnat de France U15 et U18 Kayak Cross	3
1.2.2 Le championnat de France Elite Kayak Cross	3
Annexe 2 : Inscriptions aux compétitions	4
2.1 Modalités :	4
2.2 Droits d'inscriptions pour les compétitions :	4
2.3 Pénalités pour absence :	4
2.4 Les pénalités pour inscriptions tardives :	4
2.5 Modalités de paiement :	4
Annexe 3 : Fourniture de juges	4
3.1 Pénalité pour non-fourniture de juges	4
Annexe 4 : Spécificités dans l'organisation	5
4.1 Choix de la position de départ	5
4.2 Les différents tableaux de progression	5
4.2.1 Tableaux à élimination directe de type ICF	5
4.2.2 Tableau « Joker »	12
4.2.3 Tableaux « montante descendante »	16
4.3 Critères de choix des tableaux :	16
4.3.1 Variation du nombre d'athlètes par tableau :	17
Annexe 5 : Mode de calcul des points Kayak Cross dans le classement national des clubs	18
5.1 Points athlètes :	18
5.2 Bonus de points :	18
5.3 Points d'officiels coupe de France	18

Annexe 1 : L'animation :

En référence à la section 2.1.3 : les différentes compétitions et classement, article RG 31, 32 KX

1.1 La coupe de France :

En référence au RP KX 19, 19.3

1.1.1 Classement de la coupe de France Kayak Cross

La coupe de France Kayak Cross s'appuie sur les résultats des coupes de France de Kayak Cross qui ont lieu dans la saison sportive.

Lors de chaque épreuve nationale de Kayak Cross, chaque athlète marque un nombre de points en fonction de ses résultats. Ces points sont utilisés pour faire le classement coupe de France Kayak Cross.

1.1.1.1 Les catégories en coupe de France

Catégories	définition
Coupe de France U15 mixte	kayak homme et dame de 13 à 15 ans
Coupe de France Homme	kayak homme de 16 ans et plus
Coupe de France Dame	kayak dame de 16 ans et plus

1.1.1.2 Attribution de points sur une manche de coupe de France

Pour chaque catégorie, l'attribution des points lors d'une manche de coupe de France est réalisé selon les calculs suivant :

Du 1^{er} au 30^{ème}

Place	Points
1 ^{er}	200
2 ^{ème}	180
3 ^{ème}	160
4 ^{ème}	150
5 ^{ème}	145
6 ^{ème}	140
7 ^{ème}	136
8 ^{ème}	132
9 ^{ème}	129
10 ^{ème}	126

Place	Points
11 ^{ème}	124
12 ^{ème}	122
13 ^{ème}	120
14 ^{ème}	118
15 ^{ème}	116
16 ^{ème}	115
17 ^{ème}	114
18 ^{ème}	113
19 ^{ème}	112
20 ^{ème}	111

Place	Points
21 ^{ème}	110
22 ^{ème}	109
23 ^{ème}	108
24 ^{ème}	107
25 ^{ème}	106
26 ^{ème}	105
27 ^{ème}	104
28 ^{ème}	103
29 ^{ème}	102
30 ^{ème}	101

A partir du 31^{ème}

Le calcul est au prorata suivant la règle suivante :

Le 31^{ème} marque 100 points

Le dernier marque = $\frac{100}{Nb Athlète-30}$

Calcul des points par athlète :

$$Points = \frac{100}{Nb Athlète-30} * (Nb Athlète - Résultat - 1)$$

Nb Athlètes = Nombre d'athlètes au départ du Time trial

Résultat = Résultat final de l'athlète à partir de la 31^{ème} place.

1.1.1.3 Mode de classement final de la coupe France Kayak Cross

Les points pour le classement Coupe de France pour chaque compétiteur s'obtiennent en additionnant les points des 2 meilleures compétitions nationales réalisées dans la saison en cours. Si dans une catégorie, plusieurs athlètes ont le même nombre de points, ils sont déclarés exæquos.

1.2 Les championnats de France Kayak Cross

En référence à l'article RP KX 20

1.2.1 Le championnat de France U15 et U18 Kayak Cross

1.2.1.1 Modalités d'accès

Tous les athlètes U15 et U18 sélectionnés pour les championnats de France individuel slalom, équipages, équipes de club, sont autorisés à s'inscrire au championnat de France Kayak Cross, ainsi que les 8 premiers du classement coupe de France.

1.2.1.2 Format

Epreuves	Âge + embarcation	Déroulement	Tableau de progression type
XK1D	XK1D U15	Une phase de contre la montre « Time trial »	Type « ICF » ou « JOKER »
	XK1D U18		
XK1H	XK1H U15	Une phase de Progression	
	XK1H U18		

En fonction du nombre d'inscrits, des regroupements d'âge peuvent se faire.

1.2.2 Le championnat de France Elite Kayak Cross

1.2.2.1 Modalités et quotas d'accès

Sont sélectionné les athlètes suivant :

- Tous les compétiteurs en liste N1 slalom,
- Les 16 premiers athlètes de la coupe de France homme de Kayak Cross,
- Les 16 premières athlètes de la coupe de France dame de Kayak Cross.

1.2.2.2 Format

Epreuves	Déroulement	Tableau de progression type
XK1D	Une phase de time trial et	Type « ICF ou JOKER »
XK1H	Une phase de Progression	

Annexe 2 : Inscriptions aux compétitions

2.1 Modalités :

L'inscription à une compétition se fait à partir du site Internet de la FFCK sur le module d'inscription en ligne.

Les inscriptions sont closes à 23h le lundi précédant le début de la compétition. Pour les courses se déroulant en semaine ou faisant partie du programme des Championnats de France, une date particulière est arrêtée pour les clôtures d'inscriptions.

Les inscriptions sont ouvertes un mois avant la compétition ou après la publication de la liste de sélection concernée.

2.2 Droits d'inscriptions pour les compétitions :

Pour les compétitions régionales les droits d'inscription sont fixés par les comités régionaux.

Pour les compétitions nationales mixtes slalom/Xtrem ou uniques ainsi que les championnats de France : les droits d'inscription spécifiques Kayak cross sont de 8€ par compétiteur inscrit.

2.3 Pénalités pour absence :

Une pénalité de 12€ sera prélevée au club dont le compétiteur ne prend pas le départ ou ne continue pas la compétition dans laquelle il s'est engagé (hors motif médical).

2.4 Les pénalités pour inscriptions tardives :

Une majoration de 50€ (40€ au club organisateur et 10€ à la FFCK) s'appliquera lors d'une inscription après la date limite.

2.5 Modalités de paiement :

Les droits d'inscriptions des courses nationales et les pénalités pour inscriptions tardives sont prélevés sur les comptes des clubs via l'extranet fédéral (virement ou prélèvement en début de mois) et reviennent au club organisateur excepté la part allouée à la FFCK.

Annexe 3 : Fourniture de juges

Les juges sur les courses mixtes seront issus des clubs participant aux deux courses (slalom, Kayak Cross).

Sur les courses uniques, les clubs doivent fournir 1 juge pour 3 athlètes inscrits.

3.1 Pénalité pour non-fourniture de juges

Le montant de l'amende est de 100€. Il est prélevé par la FFCK et revient à la CNA slalom.

Annexe 4 : Spécificités dans l'organisation

4.1 Choix de la position de départ

En référence à l'article RP KX 4.2.2

Règles de priorité des couloirs de départ		
Type "ICF" :	Type "JOKER"	Type "montante/descendante"
<p>Pour chaque série de la première phase ou du premier tour, la priorité du choix de la position de départ se fait en fonction du classement au contre la montre.</p>		<p>Pour toutes les séries et dans tous les tours, la priorité du choix de la position de départ est donnée aux athlètes en fonction de leur classement au contre la montre.</p>
<p>Dans les autres phases ou tours, la priorité du choix de la position de départ est d'abord donnée aux deux vainqueurs des séries précédentes suivant le classement du contre la montre, puis aux deux deuxièmes de la série précédente en fonction de leur classement au contre la montre.</p>	<p>Après le premier tour, ce type de tableau répartit les athlètes en séries "haute" (ceux n'ayant jamais perdu, ou ceux qui n'ont jamais été 3 ou 4ième d'une série) et ceux en série "basse" (ceux qui ont perdu au moins une fois, ceux ayant fait au moins une fois 3 ou 4ième d'une série) jusqu'à la finale.</p> <p>La priorité du choix de la position de départ se fait suivant les règles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les séries "Hautes", la priorité de la rampe se fait suivant le classement du contre la montre parmi les deux vainqueurs puis parmi les deux deuxièmes des séries précédentes. - Dans les séries "basses", la priorité de la rampe se fait dans l'ordre de leur classement au time trial. <p>Lors de la Finale, la priorité de la rampe se fait suivant le classement du contre la montre parmi les deux vainqueurs de la précédente série "haute" puis parmi les deux vainqueurs de la précédente série "basse".</p>	

4.2 Les différents tableaux de progression

4.2.1 Tableaux à élimination directe de type ICF

A l'issue de chaque phase les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tour suivant (les autres sont éliminés comme le montrent les tableaux de progression suivants :

Tableau type « ICF 8 »

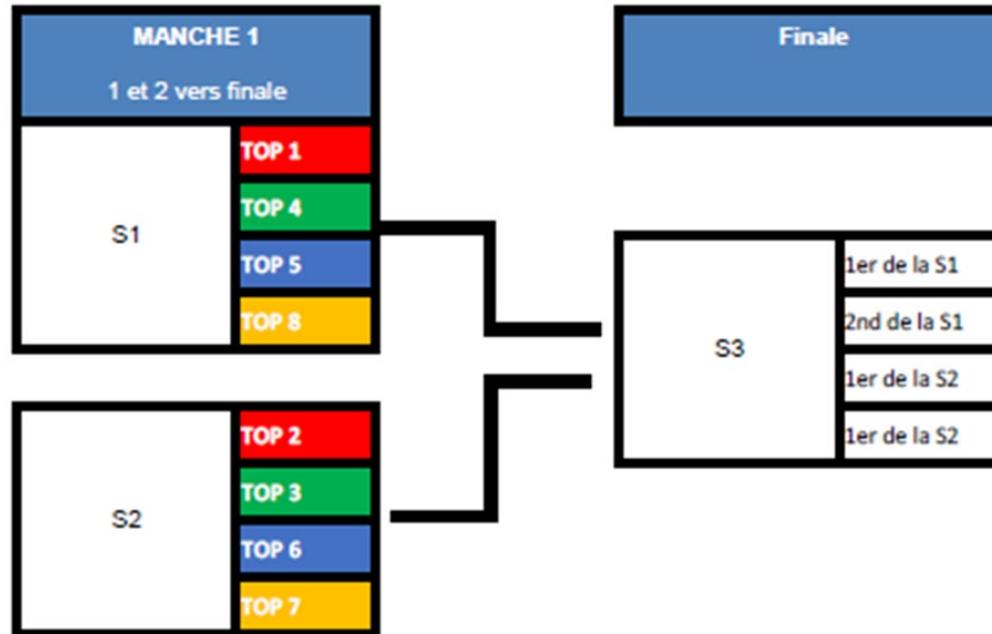


Tableau type « ICF 12 »

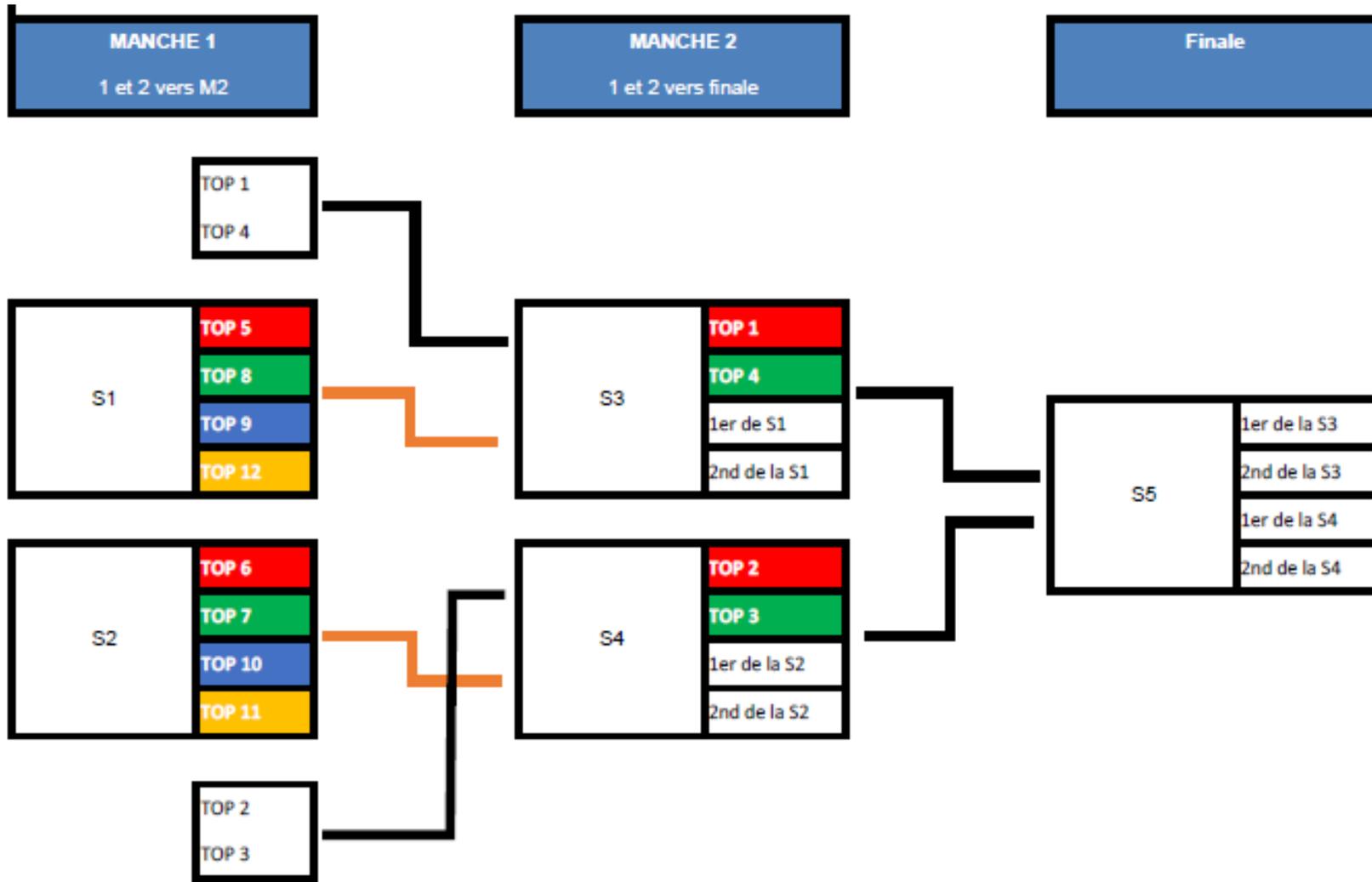


Tableau type « ICF 16 »

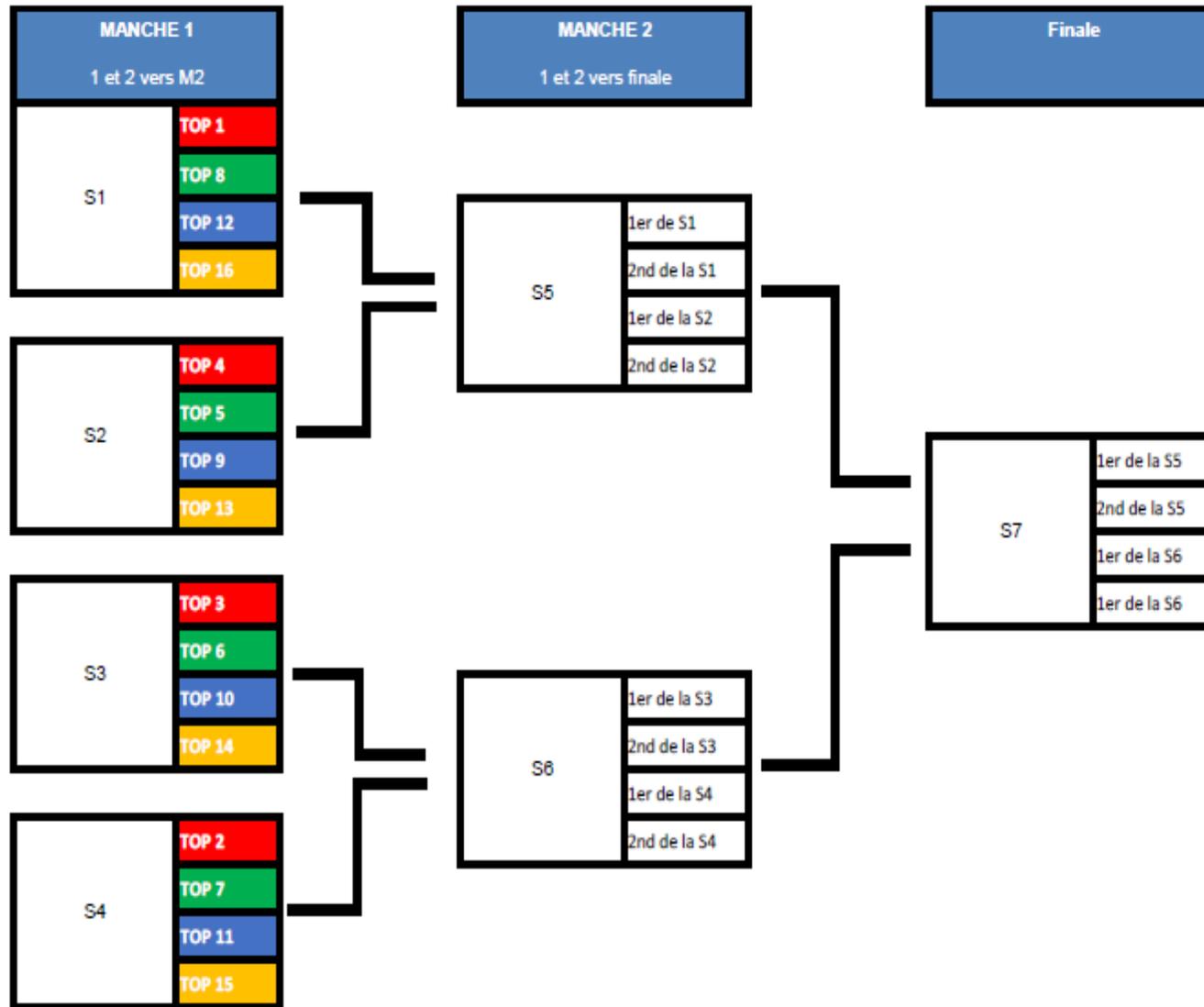


Tableau type « ICF 20 »

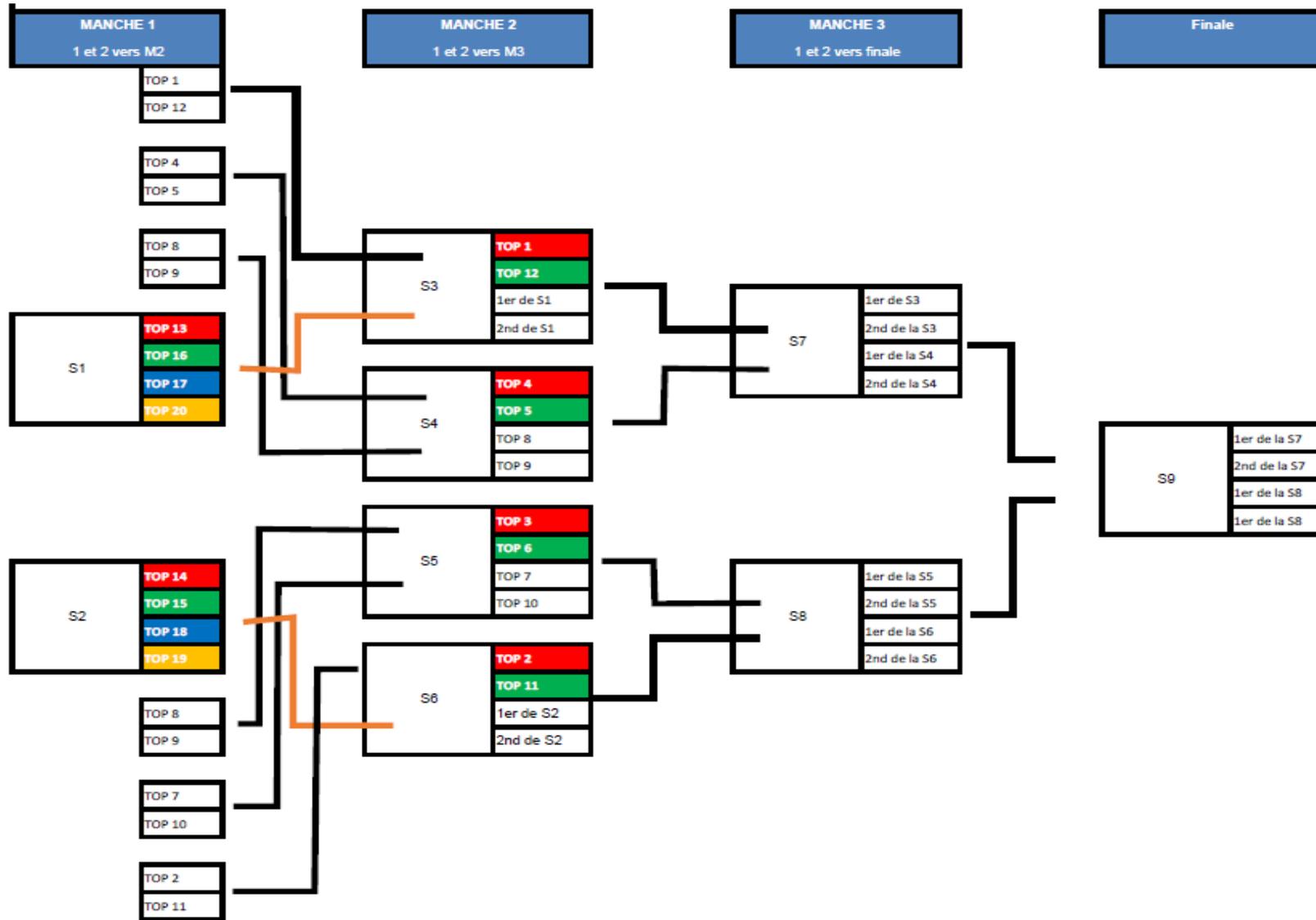


Tableau type « ICF 24 »

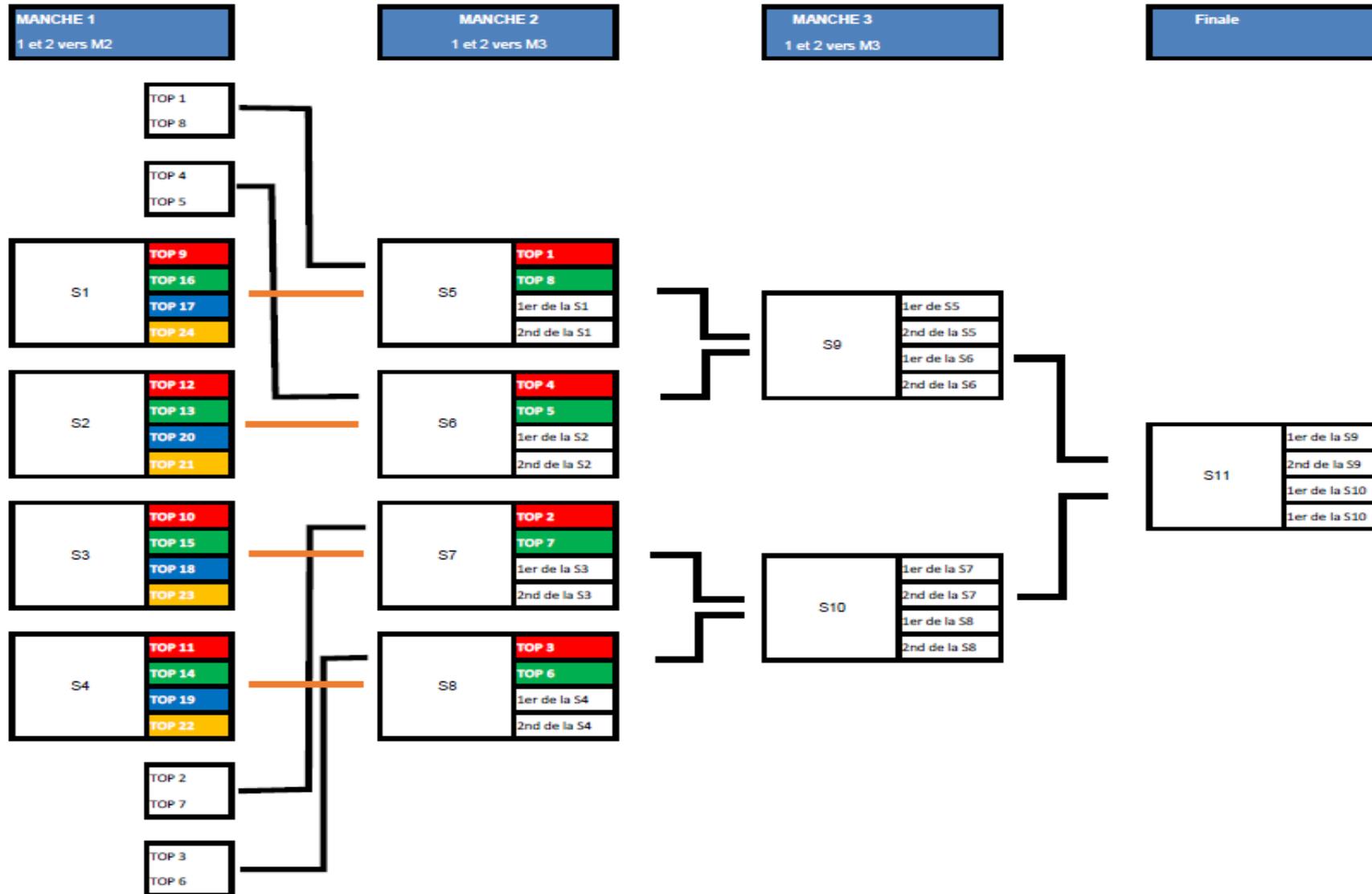
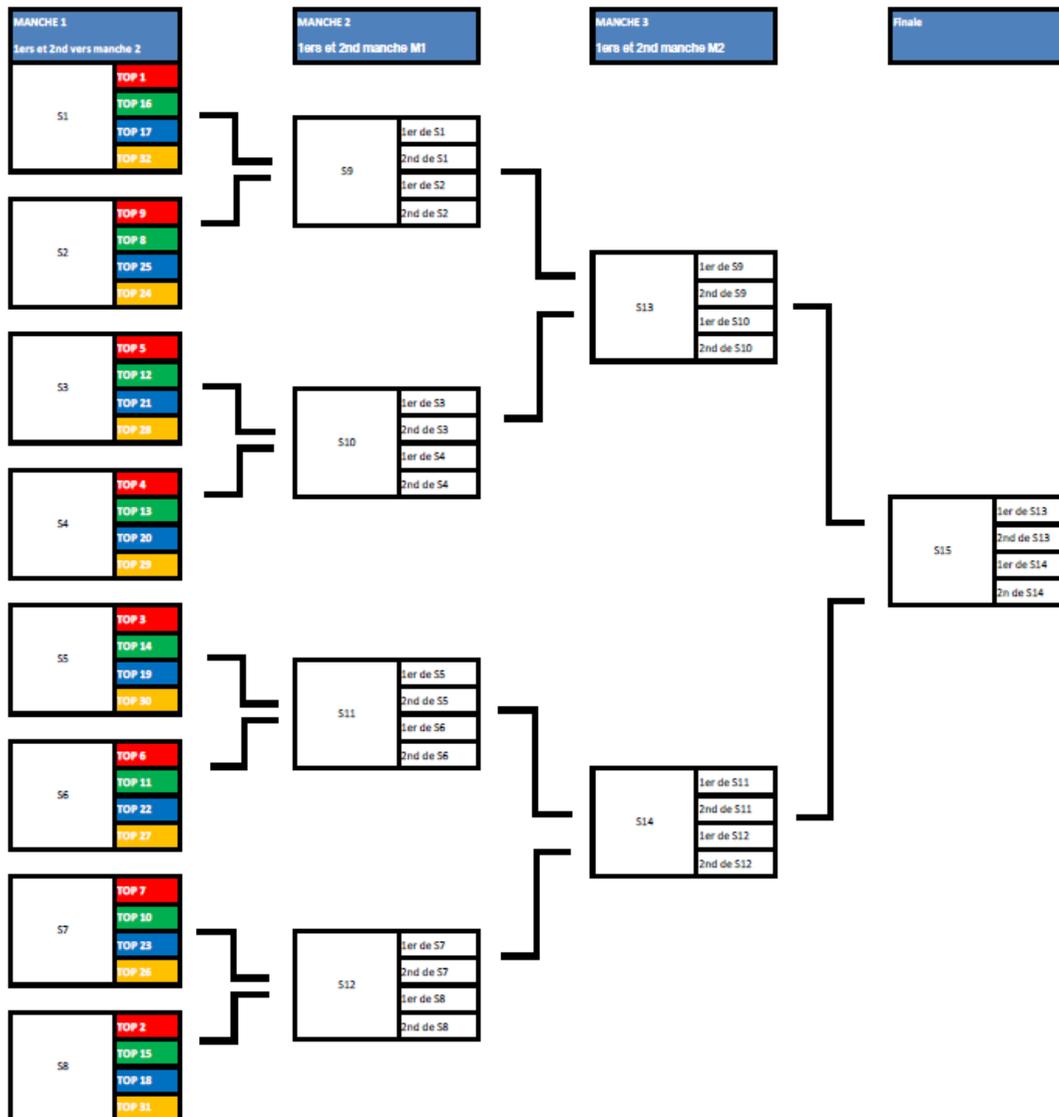


Tableau type « ICF 32 »



4.2.2 Tableau « Joker »

Un tableau de progression type « joker » (double élimination) permet à un.e participant.e de n'être définitivement éliminé.e qu'après avoir perdu deux séries.

Ce format laisse une chance par rapport à un tableau à élimination directe.

Selon le nombre de participant.e.s par catégorie et le temps dont l'organisation dispose, il peut être choisi d'utiliser un tableau JOKER 16, JOKER 12 ou JOKER 8. Si le nombre de représentant.e.s dans une catégorie est égal ou inférieur à 6, l'organisation peut choisir un tableau à élimination directe ou faire un regroupement de catégories

Type JOKER 8

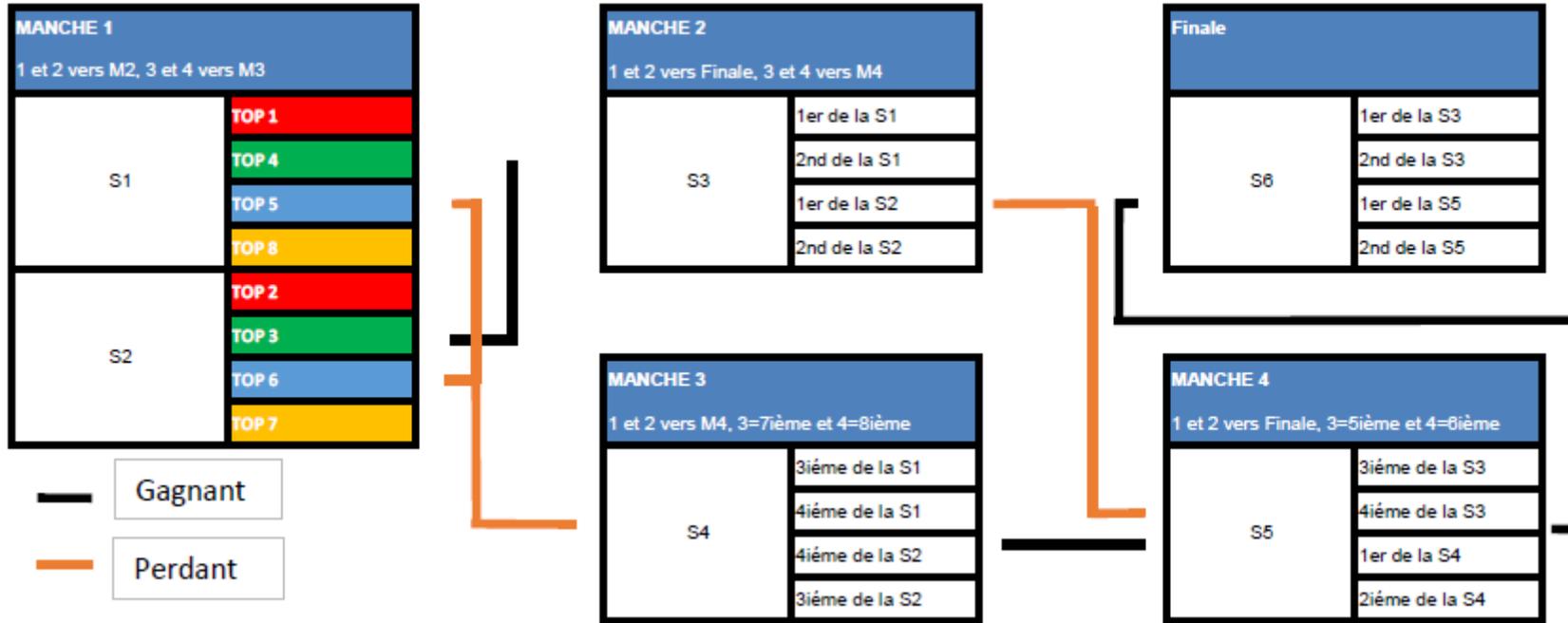


Tableau JOKER 12

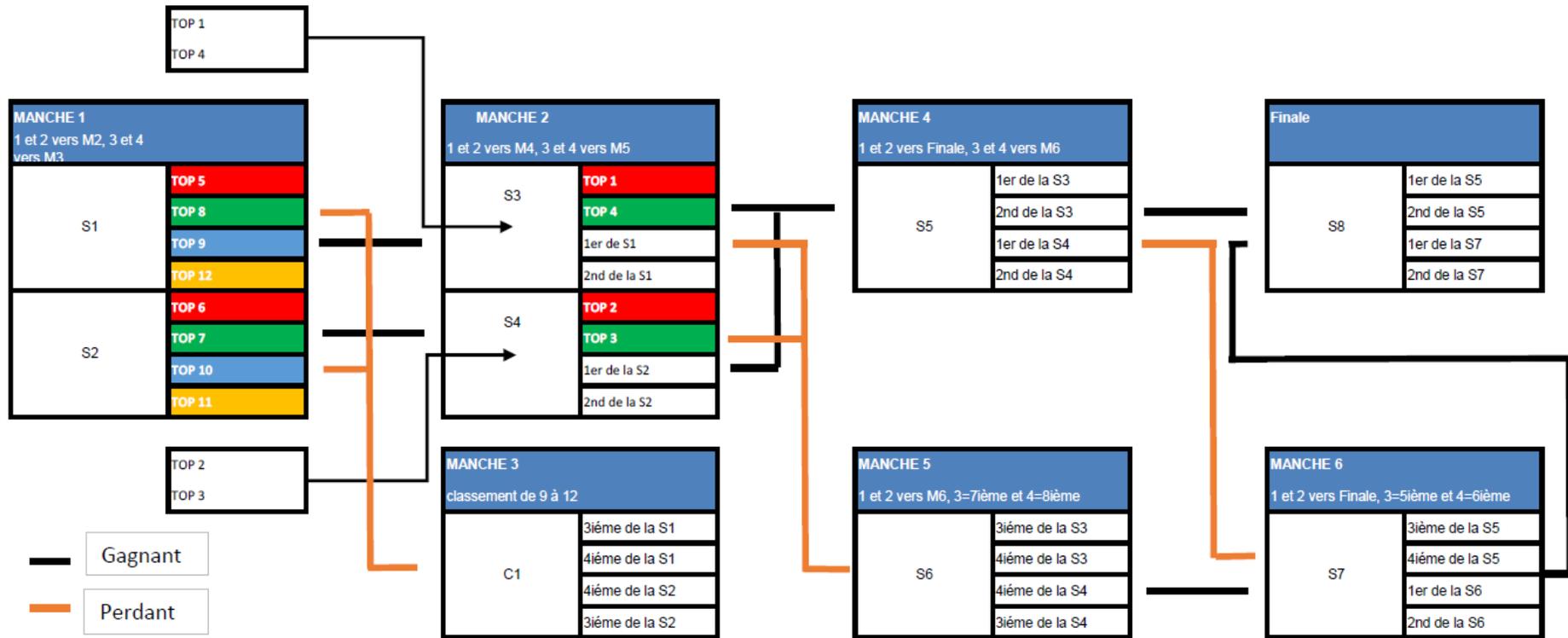
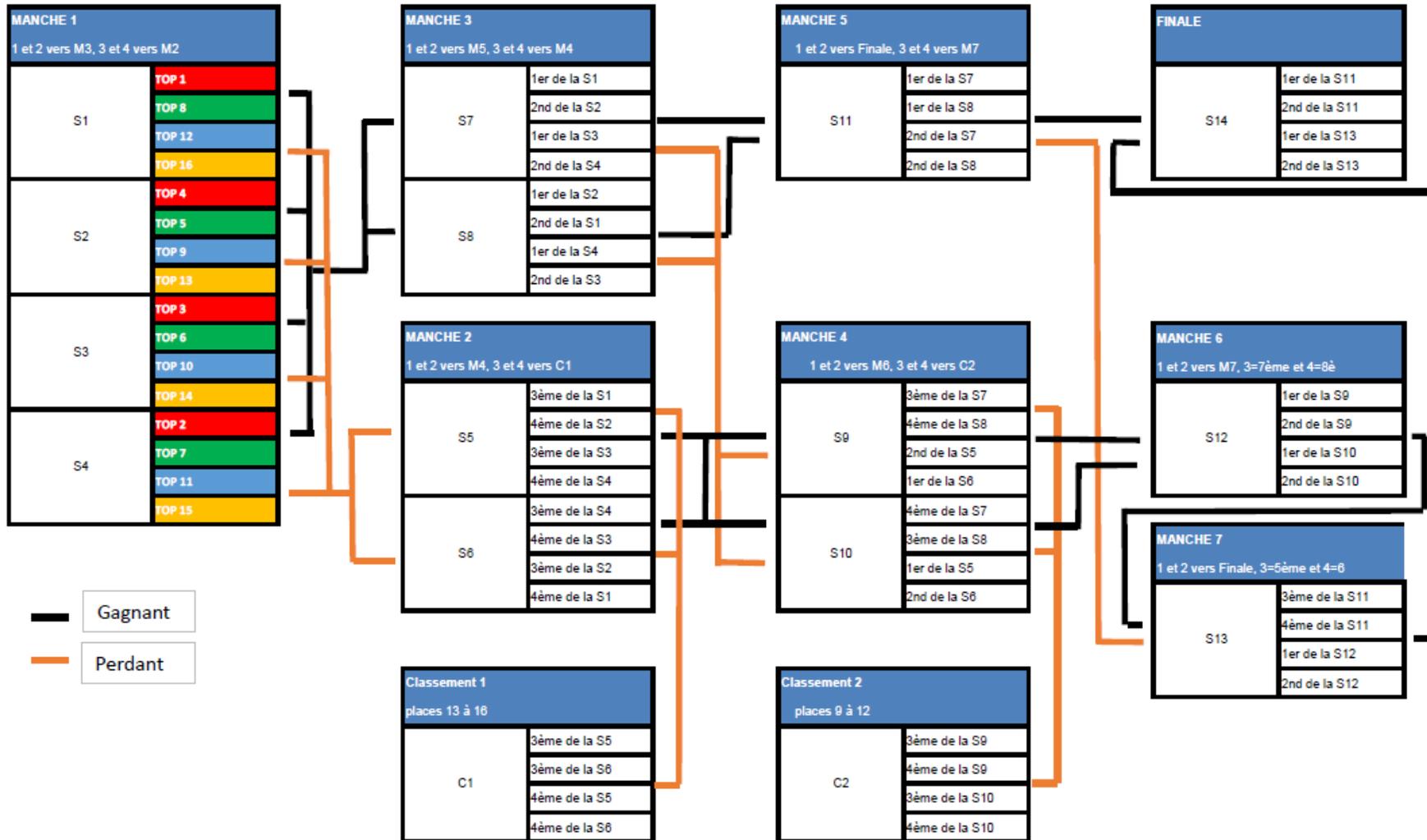


Tableau JOKER 16



4.2.3 Tableaux « montante descendante »

Ce format de compétition permet au plus grand nombre de pratiquer le Kayak Cross dans des séries. Le but est de terminer 1^{er} ou 2^{ème} dans les séries disputées afin d'obtenir le meilleur classement possible à la fin du nombre de tours défini par l'organisateur.

Ce type de compétition permet une participation plus importante pour les sélectionnés, mais le nombre reste limité environ 100 compétiteurs au total Hommes + Femmes sur une journée

A l'issue du "time trial" pour établir un premier classement, les séries suivant le principe ci-après :

- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} du time trial intègrent la série 1
- 5, 6, 7, 8 du time trial en série 2 et ainsi de suite

Lors des tours suivants, les 2 perdants descendent dans la série inférieure, et les 2 gagnants montent dans la série supérieure.

Selon le nombre d'athlètes et le temps disponible, l'organisation annoncera le nombre de tours. A la fin du nombre de tours, le résultat des séries dans le tour déterminera le résultat de chaque athlète.

- Si 2 tours sont organisés, un athlète pourra gagner ou perdre jusqu'à 11 places.
- Si 3 tours sont organisés, un athlète pourra gagner ou perdre jusqu'à 15 places.

4.3 Critères de choix des tableaux :

Selon le nombre d'inscriptions et le temps disponible, l'organisateur choisit les tableaux et l'annonce à la réunion de chefs d'équipe.

Si dans une catégorie, le nombre d'athlètes est ≤ 5 , un regroupement de catégories est nécessaire et doit être annoncé aux chefs d'équipes.

Dans le cas d'une coupe de France, les points coupe de France seront retravaillés pour attribuer les points dans les catégories respectives.

Tableaux type ICF	➤ Les organisateurs ont le choix parmi les tableaux suivants : ICF 32, ICF 24, ICF 20, ICF 16, ICF 12, ICF 8.
Tableaux type JOKER	➤ Les organisateurs ont le choix parmi les tableaux suivants : JOKER 16, JOKER 12, JOKER 8
Tableau type montante/descendante	<ul style="list-style-type: none">➤ Nombre maximum d'athlètes = Homme + Dame = 100. Les organisateurs doivent prévoir une organisation pour 100 bateaux sélectionnés maximum après le time trial. Ce nombre comprend le nombre d'athlètes hommes et dames confondu.➤ Calcul du nombre de séries dans un tour : Nombre de séries = nombre de participant.e.s divisé par 4 (arrondi au supérieur).➤ Si dans une catégorie, le nombre d'athlètes est ≤ 11 un changement de format de tableau est nécessaire. Un tableau type JOKER 8 sera choisi.➤ Si dans une catégorie, le nombre d'athlètes est ≤ 5, un regroupement de catégories est nécessaire sur un tableau type montante/descendante et doit être annoncé aux chefs d'équipes. Dans ce cas, les points coupe de France seront retravaillés pour attribuer les points dans les catégories respectives.

4.3.1 Variation du nombre d'athlètes par tableau :

Ce tableau donne le nombre minimum et maximum d'athlètes pour chaque tableau

	Type de tableau	Nombre d'athlètes min et max par tableau
Tableaux type ICF	8	6 à 8
	12	10 à 12
	16	12 à 16
	20	16 à 20
	24	20 à 24
	32	24 à 32
Tableau type JOKER	8	6 à 8
	12	10 à 12
	16	12 à 16
Tableaux type montante/ descendante 1 tour	12	11 à 12
	16	15 à 16
	20	19 à 20
	24	23 à 24
	28	27 à 28
	32	31 à 32
	36	35 à 36
	40	39 à 40
	44	43 à 44
	48	47 à 48
	52	51 à 52
	56	55 à 56
	60	59 à 60
	64	63 à 64
	68	67 à 68
	72	71 à 72
	76	75 à 76
	80	79 à 80
84	83 à 84	
88	87 à 88	
92	91 à 92	
96	95 à 96	
100	99 à 100	

Annexe 5 : Mode de calcul des points Kayak Cross dans le classement national des clubs

En référence aux articles RP SLA 45.1, 45.2., RP KX 21 et Annexe slalom

5.1 Points athlètes :

Le classement national des clubs est établi en intégrant des points individuels en Kayak Cross ainsi attribués :

Chaque compétiteur rapporte des points à son club en fonction de son classement dans la coupe de France Kayak Cross de sa division.

Le 1^{er} dans chaque catégorie d'âge et sexe du classement coupe de France marque 1 000 points. L'intervalle entre deux embarcations consécutives est calculé de telle sorte que le dernier de chaque catégorie d'âge et sexe marque 1 point.

5.2 Bonus de points :

60 points pour les clubs par compétiteur U15

60 points pour les clubs par compétiteur U18

3000 points pour les clubs ayant au moins un bateau dans les différents classements coupe de France Kayak Cross dans chacune des épreuves suivantes : XK1HU15, XK1HU18, XK1HSV, XK1DU15, XK1DU18, XK1DSV

2000 points pour les clubs ayant au moins 3 XK1DU15 ou 3 XK1DU18, au classement coupe de France.

5.3 Points d'officiels coupe de France

Certains officiels, rapportent également des points à leur club à chaque course (les juges doivent avoir validé complètement leur formation)

Juge Arbitre National, R1 course nationale, Gestionnaire de course	80 pts
JA adjoint, délégué fédéral	60 pts
juge arbitre stagiaire, juge de porte, juge esquimautage, juge de départ, juge d'arrivée, juge de résultats, contrôleur pré-départ et équipement, chronométreur Time Trial	40 pts

Après chaque compétition, le JA doit envoyer à la CNA Slalom (cn-slalom@ffck.org) la liste des officiels via un fichier Excel dédié :

- fichier téléchargeable dans le wiki de la commission national : http://wiki.ffck.org/wiki-main!/slalom/doku.php?id=documents_ressource:kayak_cross
- ou depuis sur le site FFCK : « Slalom / Compétition /organisation »

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES TECHNIQUES



Contacts : partenariat@ffck.org